

**Intervention de Mme HUBNER, Commissaire européenne en charge de la
politique régionale**

"L'innovation en temps de crise"

Poitiers, 2 mars 2009

Monsieur le Préfet, Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs,

J'éprouve vraiment un grand plaisir à être aujourd'hui parmi vous. Comme vous le savez sans doute, l'année européenne 2009 est celle de l'innovation et de la créativité. Pour évoquer cet enjeu, nous ne pouvions pas trouver meilleur endroit que ce parc futuriste. Il incarne à lui seul la dynamique créative et ambitieuse de la région Poitou-Charentes. C'est donc vraiment avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui afin de souligner l'importance de l'innovation pour votre région mais aussi pour nous tous, pour l'Europe.

Il est vrai que depuis des années nous avons discuté, en Europe, du concept de l'innovation. Mais le débat est loin d'être clos, car l'innovation est un phénomène vivant et évolutif. Par conséquent, la manière dont

nous entendons l'innovation et la manière dont nous la mettons en œuvre, à tous niveaux de la gouvernance européenne, doit aussi évoluer. Pour moi, les entreprises qui seront leaders à la fin de cette crise, ne sont pas forcément celles qui l'étaient avant la crise. Les entreprises de l'avenir seront vertes et énergétiquement efficaces ou ne seront pas. Il est donc essentiel de réfléchir sur le rôle de l'innovation dans cette période de transformation économique majeure.

Afin de sortir de la crise avec une économie compétitive, capable d'évoluer effectivement dans un modèle globalisé, nous devons rechercher le bon équilibre entre le soutien public afin de maintenir les emplois existants et la facilitation pour faire émerger des emplois nouveaux. Des emplois basés sur la connaissance et sur l'innovation et, surtout, des emplois durables.

Aujourd'hui, l'innovation n'est plus un processus linéaire qui commence avec la science, la recherche et qui se termine avec une connaissance accrue transformée dans une application ou un produit commercial. Aujourd'hui, l'innovation est un processus élaboré, sophistiqué, qui a besoin d'un mélange savant et transversal de différentes politiques. Il s'agit d'un *policy-mix* qui franchit les secteurs et qui implique plus qu'une simple augmentation des dépenses pour la recherche et du

développement, même si cet aspect reste essentiel. En effet, la spécialisation n'est pas suffisante et l'innovation aujourd'hui est basée sur des processus transversaux et intégrés. Ces processus ont pour objectif d'élargir le socle de la connaissance dans une région tout en tenant compte de ses spécificités, de ses territoires.

Mais pour que cette approche transversale et intégrée soit couronnée de succès, des réseaux d'institutions et de partenaires – des *stakeholders* - doivent émerger. Un espace doit donc être créé afin de faciliter un dialogue et une inclusion des partenaires dans les processus décisionnels. Des analyses récentes concernant l'Europe nous enseignent, en effet, que le nombre d'acteurs impliqués dans l'innovation devient plus important et que leurs interactions se sont intensifiées. Le rôle du secteur public dans ce processus doit donc également évoluer. Les administrations doivent se moderniser afin de fournir des services pour faciliter l'innovation dans un nombre important de secteurs économiques et sociaux, nouveaux ou traditionnels. Poitou-Charentes le fait lorsqu'elle allie, par exemple, traditions agricoles et renouveau technologique. Je pense ici notamment au pôle *Eco Industrie*, qui associe près de deux cents entreprises, universités et laboratoires pour développer, entre autres, des projets de cultures respectueuses des équilibres écologiques.

Pour améliorer la position de l'Europe dans le domaine de l'innovation, tous les niveaux de gouvernements, communautaire, national, régional, doivent se coordonner pour s'engager et faire chacun leur part du boulot. Il est clair pour moi que tous les niveaux de gouvernance doivent analyser en profondeur leurs politiques et leur transversalité. En bref, les régions doivent bien étudier leur *policy-mix* afin de voir quel est le mélange de politiques le plus efficace pour faciliter l'innovation. Les régions peuvent ici jouer pleinement leur rôle d'agents de développement et de l'innovation.

Il me semble que les vieilles méthodes ne marcheront pas quand l'innovation est un phénomène transversal et quand elle n'est plus la responsabilité des seules décideurs experts dans les domaines high-techs ou encore quand l'innovation n'est plus le monopole de seules quelques régions développées.

Ceci est le cas aujourd'hui : l'innovation est omniprésente. L'Union européenne se tient prête à aider ses partenaires publics et privés pour relever ce défi de l'innovation, qui nous permettra surtout d'assurer notre croissance future, mais aussi d'atténuer les effets de la crise présente. Je sais que la France est, comme les autres pays membres, sévèrement touchée par cette crise. L'actualité de tous les jours, malheureusement,

nous le rappelle. Je sais aussi que les difficultés n'épargnent pas la région Picto-Charentaise.

La politique régionale et de cohésion peut apporter des réponses concrètes pour aider les économies à mieux faire face à ce retournement de conjoncture. A titre d'exemple, grâce aux investissements de l'Europe dans votre région, qui s'élèvent à plus de 570 millions d'euros tous les fonds compris, ce sont 120 projets de recherche qui pourront être développés, une couverture de haut débit bien plus large qu'aujourd'hui qui sera étendue, une augmentation des investissements dans les énergies renouvelables qui sera réalisée, ou encore 300 petites et moyennes entreprises qui seront créées. Ces ressources, qui sont stables jusqu'en 2015 peuvent clairement contribuer au maintien de la croissance locale et à la création d'emplois durables.

La Commission européenne a également adopté un "Plan européen de relance économique" qui prévoit aussi une simplification importante des instruments de la politique de cohésion, en particulier en faveur des PME pour fluidifier la mise en œuvre des programmes.

- Tout d'abord, les régions disposeront de six mois supplémentaires, soit jusqu'en juin 2009, pour exécuter les programmes de la

période 2000-2006. L'objectif est d'aider les régions à utiliser chaque euro mis à leur disposition;

- Nous proposons ensuite que le FEDER puisse financer les dépenses relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'utilisation d'énergies renouvelables dans les logements existants. Ces dépenses pourront être financées à hauteur de 4 % des fonds FEDER attribués à chaque Etat membre, correspondant à un montant de 8 milliards d'euros à l'échelle de l'Union et à un montant de 350 millions d'euros pour la France.
- Enfin, le Plan européen de relance a prévu l'attribution d'avances additionnelles de 2,5 %. Pour la France, cela correspond à une avance de 336 millions d'euros pour les programmes FEDER et FSE. Pour la région Poitou-Charentes, ces avances s'élèveront à 5 millions d'euros en 2009.

Ces initiatives vont rendre la mise en œuvre des programmes plus souple et plus flexible mais pour retrouver le chemin de la croissance, et garantir notre compétitivité à long terme, l'innovation reste le passage obligé. L'Union européenne a fait des progrès considérables pour accroître ses investissements d'avenir.

En effet, de manière globale, sur la période 2007-2013, 86 milliards d'euros seront attribués à l'innovation à travers la politique de cohésion. Mais beaucoup reste à faire. La France par exemple n'investit que 2,12 % de son PIB en dépenses de recherche et développement. La région Poitou-Charentes se situe à environ 1% son PIB en dépenses de recherche et développement, et le secteur privé n'investit pas suffisamment. Or, face à la crise, ce secteur risque de se désengager encore plus du domaine de l'innovation. Il est donc plus que jamais nécessaire d'aider les entreprises à maintenir le cap. Parmi les régions françaises, Poitou-Charentes est certainement un des territoires qui connaît bien cet enjeu de l'importance des PME pour l'économie locale. Chaque année, ce sont 12 % d'entreprises nouvelles qui sont créées, et autant d'activités nouvelles adjointes à l'économie locale. De la même manière votre incubateur régional est un des plus actifs de France, ayant déjà permis la création de quinze sociétés à fort potentiel technologique.

Le secteur public, à son tour, doit faire en sorte que le processus institutionnel facilite l'innovation, crée les avenues d'échange de la connaissance et engage clairement la diffusion de la connaissance. Il faut se poser la question, est-ce que tout le monde dont nous avons besoin pour ce processus est vraiment à bord ? Il me semble que la région Poitou-Charentes en a conscience. Je ne donnerai qu'un seul

exemple de l'activisme de cette région : celui du plan photovoltaïque. Ce dernier associe la Région, l'Europe, le secteur bancaire et les entreprises pour permettre un meilleur financement de la production d'énergies propres. Au niveau régional, grâce aux quatre cents millions d'euros d'investissements prévus, ce sont mille emplois locaux qui seront créés. En effet, en ce qui concerne la politique de cohésion, votre région est à la tête des régions qui investissent dans le domaine énergétique.

Monsieur le Préfet, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je termine sur cette note d'optimisme tout en soulignant que l'innovation doit rester notre préoccupation première et garder sa place au sommet de l'agenda économique et politique de l'UE, de la France, de la région.

La politique de cohésion donne un cadre favorable à l'innovation ainsi qu'un flux financier stable et garanti jusqu'en 2015. Les programmes sont bons, nous ne commençons pas à zéro. L'Union Européenne restera engagée aux côtés des représentants nationaux, des élus locaux et des acteurs de la société civile, pour faire de la région Poitou-Charentes un territoire toujours plus inventif, susceptible de donner l'exemple en matière d'innovation, de transports alternatifs, et de responsabilité écologique.

Je vous remercie de votre attention.